



EST-IL POSSIBLE DE FREINER LA CROISSANCE DE L'ITINÉRANCE?

L'Alliance pour mettre fin à l'itinérance Ottawa : Mise à jour février 2020

ENJEU :

Bien que les efforts déployés en vue de réduire l'itinérance soient importants, il est essentiel de ralentir l'arrivée de nouvelles personnes dans l'engrenage de l'itinérance. Comment se fait-il que les efforts de prévention actuels n'ont pas un impact plus grand dans la diminution du nombre de nouveaux venus à l'itinérance? L'Alliance croit fermement, sous réserve d'une approche réfléchie et coordonnée, qu'il est possible de freiner la croissance de l'itinérance.

MISES À JOUR DE L'ALLIANCE POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE OTTAWA

En 2018, la Ville d'Ottawa a entrepris de présenter un rapport d'étape annuel sur ses progrès dans la mise en œuvre du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance. L'Alliance pour mettre fin à l'itinérance Ottawa (ci-après l'Alliance) analyse et commente les progrès rapportés par la Ville afin de faire ressortir les possibilités de réformer le système qui s'adresse aux personnes sans-abri et d'en améliorer les résultats.

Devant la détérioration de la situation des personnes sans-abri, telle que rapportée par la Ville en avril 2018, l'Alliance propose d'emprunter une nouvelle voie. Cette voie vise à stimuler la réflexion sur diverses manières de contrer cette itinérance qui persiste par des recommandations dans quatre volets précis :

- L'abordabilité des logements locatifs;
- La planification communautaire;
- Une démarche systémique;
- La prévention de l'itinérance.

Dans ses mises à jour périodiques, l'Alliance poursuivra son analyse des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan décennal et ses commentaires. Ces brèves mises à jour continues vont également renfermer des recommandations à l'intention de la Ville sur des solutions potentielles visant à mettre un terme et à prévenir l'itinérance.

BESOIN DE REPENSER ET DE RECENTRER L'APPROCHE

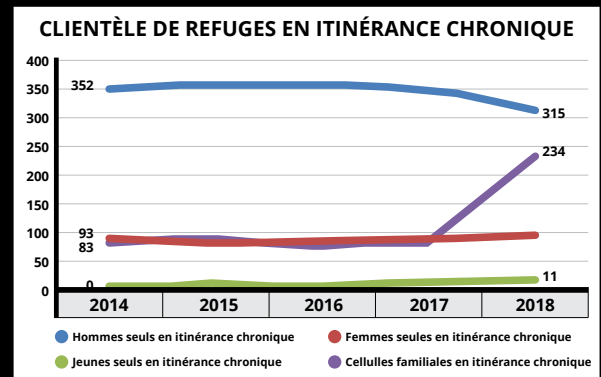
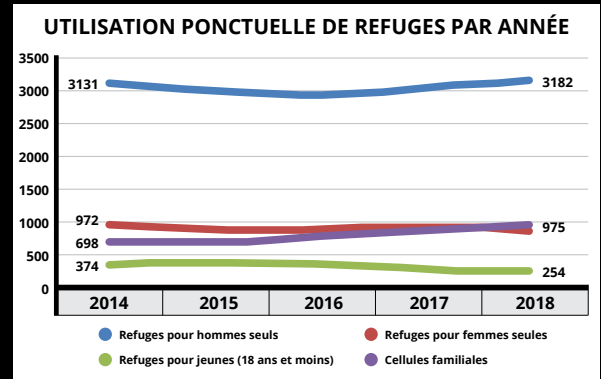
En s'appuyant sur les recommandations de 2018 de l'Alliance, des stratégies plus efficaces sont nécessaires pour prévenir l'itinérance. L'Alliance enjoint la Ville d'Ottawa d'incorporer les recommandations suivantes dans son Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance :

- 1 Revoir et évaluer attentivement les programmes de prévention actuels, les niveaux de dépenses et les résultats obtenus, et réaligner ou réviser les investissements pour atteindre une plus grande efficacité.
- 2 Concevoir et mettre en œuvre une approche de planification systémique coordonnée visant la prévention de l'itinérance, et réunir autour de la table tous les services connexes de la Ville et des autres paliers de gouvernement, y compris les services de logement, de santé, d'urgence, d'éducation, de protection de l'enfance, de police, carcéraux, et sociaux.
- 3 Utiliser diverses opérations d'intervention rapide pour empêcher que des personnes et des familles ne se retrouvent à la rue. Au nombre des interventions possibles, pensons à un service de médiation propriétaire-locataire, un service de recherche de logements, à du counseling, à des fonds d'aide au logement pour fournir des allocations ponctuelles pour le loyer à court terme et les services publiques, et à une planification améliorée des congés des établissements de santé, des libérations des services correctionnels et de la fin des services d'aide à l'enfance.
- 4 Examiner les contextes où les mesures de détournement des refuges et de prévention de l'itinérance ont remporté du succès et étendre ces efforts en utilisant toutes les méthodes disponibles pour prêter assistance aux familles et aux personnes seules et les aider à obtenir un logement et le conserver.
- 5 Consacrer une attention particulière à l'identification des obstacles et des solutions à la prévention de l'itinérance au sein des familles, en collaborant avec les secteurs de l'immigration, de l'éducation et les autres secteurs connexes.
- 6 Intervenir à partir des principales raisons de perte de logement rapportées par la Ville (toxicomanie, incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque, conditions de logement non sécuritaires), intensifier les efforts pour fournir des soutiens ciblés aux personnes à risque de devenir sans-abri, de concert avec les services de santé, sociaux, de justice pénale et des normes relatives aux propriétés.

CONTEXTE

La Ville d'Ottawa a rapporté des progrès à la fois pour les cinq premières années du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance (de 2014 à 2018) et un changement marqué en 2018. Comme c'était le cas l'an dernier, les données révèlent cependant une piètre avancée, et signale la nécessité d'adopter des mesures plus énergiques si la Ville entend atteindre ses objectifs.

- Le nombre total de personnes qui font appel à un refuge d'urgence de nuit à Ottawa continue d'augmenter (en hausse de 6,5 % pour un nombre total record de 7 937 personnes en 2018).
- Depuis cinq ans, on note en particulier une hausse continue de familles sans-abri (en 2018, les cellules familiales ayant nécessité un refuge d'urgence ont augmenté de 10,6 %).
- En revanche, on note une légère mais constante diminution des jeunes sans-abri à Ottawa de 2014 à 2018 (baisse de 12,6 % en 2018).
- L'itinérance chez les hommes seuls (hausse de 1,4 %) et chez les femmes seules (hausse de 5,5 %) a augmenté chez les uns et chez les autres en 2018 et à un rythme plus rapide que l'augmentation de la population en général à Ottawa (1,2 %).
- L'itinérance chronique est demeurée pour ainsi dire inchangée et s'est aggravée de manière significative pour les familles.



LES INVESTISSEMENTS NE SUFFISENT PAS

Pourtant, cette absence de progrès n'est pas due à un manque d'efforts. En 2018, la Ville a rapporté ce qui suit :

- Il a été possible de détourner des personnes des refuges d'urgence 1 612 fois. Le détournement est une stratégie qui consiste à trouver des solutions de rechange au système des refuges et à mettre en rapport les personnes avec des ressources qui les aideront à trouver un logement.
- Chaque année, la Ville investit 3,5 millions de dollars dans des services directs afin d'empêcher les gens de perdre leur logement et de se retrouver à la rue, réduisant ainsi les coûts sociaux et économiques associés à l'itinérance.
- En 2018, la Ville a versé 8 millions de dollars en aide financière concrète à 1 946 ménages admissibles afin de les aider à obtenir et à conserver un logement.
- La Ville a élargi l'accès aux allocations de logement et de suppléments au loyer (principalement dans le cadre du programme Logement d'abord). Sur les 753 ménages qui

ont bénéficié de ce soutien depuis la mise sur pied du programme Logement d'abord en 2015, près de la moitié (367) l'ont été en 2018 seulement.

- La Ville a poursuivi ses investissements dans la construction de nouveaux logements abordables et avec services de soutien, et a ajouté en 2018, 78 logements avec services de soutien et 42 logements abordables.

Cependant, pour améliorer les efforts futurs en vue de prévenir l'itinérance, une analyse plus approfondie est nécessaire pour savoir qui, au juste, a été détourné des refuges d'urgence, comment il a été possible de réussir à leur éviter l'itinérance et si ces personnes sont retournées à l'itinérance. La Ville doit également explorer comment les investissements dans la prévention de l'itinérance portent fruits pour mieux comprendre comment cibler ses investissements dans le secteur. Bien que des nouveaux logements aient été ajoutés en 2018, ces investissements demeurent insuffisants pour faire des progrès notables dans l'atteinte des objectifs visés.